



AVIS D'APPEL D'OFFRES

La Ville de Pont-Rouge projette d'adjuger un contrat se rapportant à l'acquisition d'appareils de protection respiratoire isolants autonomes pour les Villes de Pont-Rouge et de Saint-Raymond, par conséquent, la Ville publie l'appel d'offres *VPR-2024-11 – Acquisition d'appareils de protection respiratoire isolants autonomes*. Le Soumissionnaire qui se verra adjuger le contrat devra l'exécuter selon les Documents d'appel d'offres produits par la Ville.

Tout document auquel la demande de soumission renvoie de même que tout document additionnel qui y est lié ne peuvent être obtenus que par le biais du système électronique d'appel d'offres. Les Documents d'appel d'offres seront disponibles sur SÉAO à compter du 31 juillet 2024. La tarification pour leur obtention est établie par SÉAO.

Date limite de réception des soumissions : **le 4 septembre 2024 à 10 h 30**

Lieu du dépôt des soumissions :
Place Saint-Louis
Service de l'ingénierie
189, rue Dupont
Pont-Rouge (Québec) G3H 1N4

Les Soumissions électroniques seront acceptées si elles sont transmises par le biais du SÉAO et conformément aux Documents d'appel d'offres.

Les Soumissions sont ouvertes publiquement, le 4 septembre 2024 à 10h35, en présence d'au moins deux témoins, à l'endroit prévu pour leur dépôt. Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des Soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil municipal, à sa seule discrétion, et la Ville ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Une garantie de soumission d'au moins 10 % du montant soumis avant taxe(s) doit accompagner la soumission.

DONNÉ À PONT-ROUGE, CE 31^E JOUR DU MOIS DE JUILLET DE L'AN 2024.

Esther Godin, greffière